

LA COTE ST ANDRE



OAP N°4

- Requalifier un site communal en centre bourg en préservant la structure urbaine du secteur.
- Réhabiliter le bâtiment de l'ancienne école de filles en logement si cela s'avère financièrement possible, sinon conserver son gabarit pour un nouvel édifice.
- Recréer un alignement sur l'avenue de Verdun avec de nouvelles constructions.
- Conserver les principes de plateau et de double entrée nord sud pour minimiser les mouvements de terrain.
- Préserver les murs existants en pisé ou tout au moins leur principe.
- Proposer une densité adaptée à son environnement bâti et à sa localisation dans la commune : plutôt type petits collectifs ou intermédiaires.

OAP N°5

- Aménager un secteur en entrée de ville.
- Créer un accès en boucle à sens unique pour limiter la dangerosité des entrées sorties sur l'avenue Camille Rocher.
- Interdire l'accès sur l'avenue de Verdun.
- En limite avec les zones bâties existantes, préserver les murs existants et les principes de clôtures et réaliser un aménagement paysager en cohérence.
- Proposer une densité adaptée à son environnement bâti et à la topographie du site : plutôt type intermédiaires ou maisons groupées.